DES NOUVEAUX COMMERCES À LÉGNY !

PLATTARD NÉGOCE

Le négoce de matériaux Thimonier devient Plattard Négoce. Noël Viggiani gérant assure la continuité de l'entreprise.

ALLIANZ ASSURANCE

Nouveau... Régis Buil et Eric Tureau ont ouvert une agence d'assurance du groupe ALLIANZ aux Ponts Tarrets à côté de l'entreprise Delorme . Tous les jours Sophie est à l'accueil pour recevoir et renseigner les particuliers et les professionnels pour tous contrats d'assurance.

LA FERME AUBERGE DES GRANGES

Changement à la Ferme Auberge des Granges… Mais dans la continuité et la tradition car Cédric a vendu à son employée Valérie et à son fils Jérôme cuisinier confirmé.
Sophie assure toujours le service avec le sourire…

Société de Chasse de Légny

Le repas de la chasse est organisé pour remercier les propriétaires de nous autoriser à chasser sur les terrains.

Ces derniers sont de moins en moins nombreux à y assister, néanmoins les présents ont apprécié cette journée ainsi que le sympathique repas qui a réuni chasseurs et propriétaires.

CAP GÉNÉRATIONS

Le Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) « Cabanabulle » a ouvert ses portes en septembre 2015 à Lozanne. Des familles toujours plus nombreuses viennent retrouver l'équipe le samedi matin.
Cet espace collectif est dédié aux enfants, accompagnés de leur(s) parent(s). Il permet de conforter la relation familiale et de l'élargir à d'autres personnes Elles permettent aux parents et aux enfants de fréquenter librement un espace partagé avec d'autres enfants et d'autres parents, des professionnels ou bénévoles accueillants, favorisant la socialisation et l'autonomie de l'enfant, les échanges et rencontres entre parents, mais aussi l'écoute et la prévention potentielle des troubles de la relation parents – enfants (sans visée thérapeutique). Des bénévoles et une référente éducatrice de jeunes enfants accueillent les familles lors des horaires d'ouverture, tous les samedis matin de 9h30 à 12h en dehors des vacances scolaires.

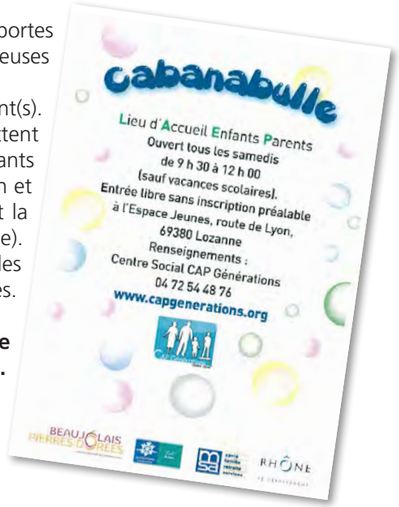

Afin d'élargir notre équipe d'accueillant, nous r**echerchons pour la rentrée de septembre 2016** de nouvelles personnes intéressées par cette action pour **être accueillant bénévole.**

Si vous avez envie de partager cette expérience enrichissante, que vous êtes intéressé/e par le bénévolat et avez des compétences dans le champ de la petite enfance, nous vous remercions de contacter Isabelle LECLERCQ au 04.72.54.48.76. ou par mail : **i.leclercq@capgenerations.org**

Cabanabulle ré ouvrira ses portes samedi 3 septembre 2016 à partir de 9h30

N°26
LÉGNY
Bulletin d'information
Juillet 2016

PAGE 1
- LE COMITÉ DES FÊTES
- LES CLASSES EN 6
- LE CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

PAGE 2
- LES NUISANCES SONORES
- LOTO DU SOU DES ECOLES
- CITOYENNETÉ : LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

PAGE 3
- LE COMITÉ DE FLEURISSEMENT
- COMMÉMORATION 8 MAI
- BUDGET
- LE 2E TERRAIN DE TENNIS
- LA RENTRÉE ÉCOLE 2016

PAGE 4
- NOUVEAUX COMMERCES
- LA SOCIÉTÉ DE CHASSE
- CAP GÉNÉRATIONS

COMITÉ DES FÊTES DE LÉGNY

LA CHASSE AUX ŒUFS A FÊTÉ SES 20 ANS !

Malgré un dimanche pluvieux la 20ème chasse aux œufs s'est très bien déroulée.
Un parcours semé d'œufs en chocolat avait été tracé spécialement pour les enfants de moins de 6 ans sur lequel ils ont pu s'initier à la recherche et remplir leurs paniers.
Pour les adultes environ 10 œufs magiques sur les 20 posés le long des différents parcours ont été trouvés. Ces œufs étaient récompensés par des lots de différentes natures. De nombreux promeneurs sont venus pour découvrir en famille la forêt de La Flachère tout en pouvant ramasser les œufs qui avaient été cachés.

RENDEZ-VOUS :

Le Comité des Fêtes vous rappelle que **le 9 juillet aura lieu le traditionnel repas champêtre** pour fêter la Fête Nationale. Un vin d'honneur et un feu d'artifice sont offerts par la municipalité. Nous vous attendons nombreux.

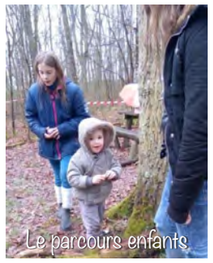
Le parcours enfants

Un panier bien rempli

LES CLASSES EN 6

Samedi 4 juin les conscrits de Légny fêtaient leur classe. Jour de fête pour toutes les générations du village, des 18 ans aux plus anciens. Cette journée de fête est l'aboutissement d'une organisation tout au long de l'année : les ventes de bugnes au mois de février, le concours de pétanque organisé le 30 avril sous un déluge de pluie.

Un programme chargé et minuté tout au long de cette journée avec les photos, la cérémonie à l'église, le défilé accompagné de la fanfare dans les rues du village, le vin d'honneur servi par la mairie sur la place du village, le banquet, la soirée dansante et la traditionnelle gratinée pour clore une journée marquée par l'amitié entre générations.

Le défilé des générations dans les rues du village

CLUB SOLEIL D'AUTOMNE

Une nouvelle année a débuté pour le dynamique Club Soleil d'Automne.
Un nouveau bureau a été élu dès le début d'année pour remplacer certains membres du Club.

Le nouveau bureau élu :
Présidente d'Honneur : Sylvie JOVILLARD
Présidente active : Bernadette CORDIER - *Trésorière* : Arlette FOURNAND
Secrétaire : Dominique CORDIER - *Secrétaire adjointe* : Paulette DUGELAY

Au mois de mars a eu lieu le traditionnel concours de belote. Celui-ci a connu le même succès que les années précédentes avec une soixantaine de doublettes venues des villages voisins.
Récemment tous les membres du Club se sont réunis comme ils le font souvent dans l'année autour d'un bon repas afin de passer un bon moment d'amitié et de bonheur. Ce fut l'occasion d'honorer les conscrits de l'année. N'oublions pas qu'ils se réunissent tous les mercredis après-midi dans la salle des fêtes pour jouer aux cartes, se rencontrer, échanger et très souvent déguster des bonnes pâtisseries…

Honneur aux conscrits du Club

MAIRIE • LE BOURG - 69620 LÉGNY - TÉL : 04 74 71 61 09 - FAX : 04 74 71 49 90
Ouverture du secrétariat : mardi : 9h-12h • jeudi : 13h30-17h
Permanence de Madame le Maire : samedi : 9h-11h30 sans rendez-vous • du lundi au vendredi sur rendez-vous

NUISANCES SONORES : RAPPEL À LA LOI

Pour répondre à certaines demandes concernant les nuisances sonores, notamment les tondeuses du dimanche, nous vous indiquons l'arrêté préfectoral qui traite ce sujet : N°2015-200 du 27/07/2015.

LE LOTO DU SOU DES ÉCOLES

Le loto de l'édition 2016 organisé par le Sou des Ecoles le 19 mars a été un franc succès ! Les nombreux et jolis lots ont attiré un bon nombre de joueurs venus de Légny et d'ailleurs. La salle des fêtes était comble.
Une tradition qui n'est pas prête de s'éteindre grâce à la générosité des commerçants et des entreprises locales.
Nous rappelons que toutes les manifestations organisées par le Sou des Ecoles permettent de financer des sorties scolaires ou du matériel pédagogique.

CITOYENNETÉ
UN CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES ÉLU À LÉGNY

Conformément à la profession de foi de l'équipe municipale élue en 2014 et comme nous l'avions annoncé lors du bulletin trimestriel N°25 un Conseil Municipal des Jeunes a été élu récemment. Ce projet axé sur l'apprentissage de la citoyenneté a été mené de front par Bruno Foessel, enseignant du cycle 3, et l'équipe municipale en charge de l'école.
Tout a commencé en fin d'année dans la classe de cycle 3 (CE2 CM1 CM2) avec une séance de questions préparées par les élèves. Sylvie JOVILLARD, Maire, et Dominique CORDIER, 2ème Adjoint, ont répondu aux questionnements des enfants et donné des explications sur le fonctionnement d'un Conseil Municipal. Cette journée fut très riche car les questions furent nombreuses et très pertinentes.
Ensuite il fallait se déclarer candidat en remplissant un formulaire officiel, le déposer en Mairie et surtout faire campagne électorale en exprimant ses motivations.

12 candidats se sont déclarés pour cette élection qui eut lieu à l'école selon le protocole électoral de rigueur : bulletins de vote, registre de vote, isoloir, urne, assesseurs.

Seuls les CM1 et CM2 pouvaient se présenter, toute la classe (CE2 CM1 CM2) pouvait voter. Il ne fallut qu'un seul tour pour élire à la majorité absolue les 9 membres du futur Conseil.
Il restait à convoquer le nouveau conseil élu pour procéder à l'élection du Maire et des 2 adjoints.

La composition du Conseil Municipal des Jeunes est la suivante :
Maire : Camille POUDROUX
1ère Adjointe : Capucine PALLUY
2ème Adjointe : Lauryn BERLIET
Conseillers municipaux : Mario AULAS, Coleen LAURENT, Manon MAILLARD, Elodie MAZEAU ANGERAND, Soali PRADEL, Madeleine ROUSSEL .

Sylvie JOVILLARD remit officiellement l'écharpe tricolore au Maire des Jeunes et chaque conseiller reçut une médaille aux couleurs de la République.
Des réunions sont prévues tout au long du mandat pour travailler sur des projets menés par les enfants tout en respectant le budget alloué par la municipalité.

« Je veux être élu pour faire avancer les choses… Je serais à l'écoute de tout le monde…
Je serais votre porte-parole auprès des élus pour défendre vos idées…
Je voudrais fleurir notre beau village…
Je voudrais une aire de jeux pour les grands… Moi ce que je veux c'est un village heureux, dynamique et surtout solidaire…
Je voudrais faire acheter une nouvelle horloge pour le maître…
J'ai envie de donner des nouvelles idées pour le village pour que les gens s'y plaisent…
Je veux être élu pour proposer mes idées et pour écouter celles des autres, et pour comprendre comment ça se passe…»

Passage dans l'isoloir

Le vote

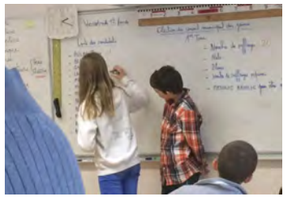
Le dépouillement

Le Maire et ses 2 adjointes

Le Conseil presque au complet (absence d'Elodie)

COMITÉ DE FLEURISSEMENT

Le Comité de Fleurissement s'est remis à l'ouvrage pour contribuer à l'embellissement de notre village. Chaque année les membres de cette association qui se trouvent de moins en moins nombreux trouvent de nouvelles idées pour fleurir les nombreux espaces de notre commune.

La vente de plants et fleurs est la première étape car elle permet de financer les achats destinés au fleurissement. Le 23 avril toute l'équipe du fleurissement était sur le pied de guerre sur le parking de la Halle pour déballer l'arrivage, installer le stand, étiqueter, et surtout vendre tout au long de la journée. Le temps ne se prêtait guère à la vente de fleurs mais les ventes ont permis quand même d'écouler les stocks exposés afin de récolter les fonds nécessaires au fleurissement.

Le fleurissement c'est comme le Tour de France il y a plusieurs étapes.
La deuxième étape consistait à planter dans tous les espaces dédiés de la commune.
Toute l'équipe a travaillé dur toute la journée du 7 mai.
Durant les autres étapes il faut arracher les mauvaises herbes, biner,
et surtout ARROSER très régulièrement.

Merci à toute l'équipe de contribuer à ce que nous vivions dans un cadre agréable et fleuri.

Un stand bien garni...

COMMÉMORATION DU 8 MAI

Les enfants membres du Conseil Municipal des Jeunes firent honneur à leur récente élection en étant présents à cette cérémonie. Ce fut une belle leçon d'histoire et de citoyenneté en direct et surtout un joli moment de mélange de générations.

Les enfants déposent une gerbe

Honneur aux soldats disparus lu par les enfants

BUDGET

Cette année le budget de fonctionnement s'élève à 419 075 € et le budget d'investissements à 88 140 €.
Dans les travaux sont essentiellement prévus la rénovation des appartements communaux, l'église, la borne incendie endommagée et la rénovation du deuxième terrain de tennis.
En effet à la date du vote, le Conseil Départemental n'avait pas encore précisé les modalités d'attribution des aides aux communes.

2ÈME TERRAIN DE TENNIS

Les travaux de rénovation du 2ème terrain de tennis devraient être réalisés en juillet avec toujours une double vocation (marquage au sol tennis et badminton).
Les travaux bénéficient du soutien du département et de Mme Elisabeth LAMURE dans le cadre de sa dotation sénatoriale.

DES BONNES NOUVELLES POUR LA RENTRÉE D'ÉCOLE 2016

Le dernier Conseil d'École de l'année qui s'est déroulé le jeudi 9 juin a permis de donner l'effectif des élèves qui fréquenteront notre école pour l'année scolaire 2016-2017.

Malgré un gros départ d'enfants vers le collège en 6ème (12) l'effectif se maintient. Notre école comptera 68 élèves, contre 66 pour l'année scolaire écoulée.

Beaucoup de petits fréquenteront notre école, 33 enfants entre la petite et la grande section ; 8 CP, 7 CE1, 8 CE2, 7 CM1 et 5 CM2 compléteront l'effectif.

Pour information le seuil de fermeture de la 3ème classe est fixé à 50 élèves et le seuil d'ouverture de la 4ème classe est fixé à 81 enfants.